

L'identité journalistique et l'éthique de l'information

L'éthique de l'information peut être approchée selon trois niveaux: la pratique des journalistes comme individus et/ou comme corps professionnel; le comportement des médias comme organisations; l'attitude du public comme ensemble des usagers. La discussion sur l'identité journalistique et l'éthique de l'information appartient au premier niveau. Elle se réfère à une valeur, non exclusive mais dominante, qui est celle de la vérité.

Cette valeur oriente de manière décisive les codes de déontologie des journalistes („rechercher la vérité“, „respecter la vérité“, etc). Elle conditionne la discussion récurrente, parmi les professionnels et dans le public, sur l'objectivité journalistique.

Un journalisme „objectif“ est-il possible et à quelles conditions? La réponse passe par un examen des trois fonctions constitutives de l'identité journalistique: les fonctions d'observateur, d'interprète et de narrateur de la réalité.

Il est possible de référer ces trois fonctions à la vérité, selon des modalités distinctes, mais répondant à la même exigence fondamentale et aux mêmes conditions d'acceptation par la discussion publique. Elles inscrivent la pratique journalistique dans l'espace public, qui lui donne sa dimension politique.

L'affirmation d'une relation entre le journalisme et la vérité n'est pas dépourvue d'un aspect provocant, eu égard aux discussions sur les pratiques des journalistes et des médias. Elle renvoie cependant à la visée éthique fondamentale de l'information. Le travail journalistique est essentiellement orienté à la vérité, comme fin ultime de toute information. C'est à partir de l'exigence vertigineuse de vérité que s'articulent les autres fins d'une information recherchée, élaborée et diffusée dans l'intérêt public: la liberté, comme condition de toute information vraie, et le respect de la personne, comme condition de l'énonciation de la vérité. C'est à partir de la vérité aussi qu'il convient de définir les éléments constitutifs de l'identité journalistique.¹

La discussion sur la vérité dans le domaine journalistique passe par le débat récurrent sur l'objectivité, qui lui est subsidiaire. L'objectivité est souvent prise dans un sens large par le public. Elle désigne la qualité première requise de l'ensemble des pratiques journalistiques. Ainsi, un commentaire même, dans lequel l'auteur exprime ouvertement une opinion, s'affirme comme sujet, peut être considéré comme „objectif“ ou „pas objectif“. Assortie souvent à l'irresponsabilité, l'absence d'objectivité sert d'argument principal aux critiques formulées contre les médias. Elle s'impose comme un thème central de toute éthique de l'information.

La recherche journalistique, en cela proche de la recherche historique, débouche sur une relation des faits. Mais elle ne se limite pas aux faits. Elle en propose une évaluation, implicitement ou explicitement, ainsi qu'une mise

en forme. L'information journalistique met donc en jeu des réalités et des événements, qui constituent son matériau spécifique, du sens et du style. Elle inclut des faits, des commentaires et des récits. Ces matières correspondent à trois actes distincts, l'observation, l'interprétation et la narration, qui apparaissent comme les trois éléments constitutifs de l'identité journalistique. C'est en relation à ces actes, qui prennent place à l'intérieur du procès de l'information journalistique, que se situe la question de l'objectivité et, de manière générale, celle de la vérité.

Deux clarifications doivent être apportées, à titre préalable. Première clarification: l'information s'occupe de la *vérité de fait*, et non de la vérité de raison, pour reprendre la distinction empruntée par Hannah Arendt à la tradition moderne. L'information ne se rapporte pas à des vérités mathématiques, scientifiques ou philosophiques, que l'esprit humain met à jour ou qu'il tente de découvrir. C'est pourquoi, d'après Arendt, la notion même de vérité n'a pas besoin d'être discutée et peut être prise „au sens où les hommes l'entendent communément“. Elle peut être comprise comme le contraire de l'erreur, du mensonge, de l'illusion. En regard des vérités de la science ou de la philosophie, les vérités de fait dont s'occupe le journaliste sont des vérités „modestes“ (Arendt 1972: 294). Edwy Plenel, aujourd'hui directeur de la rédaction du *Monde*, décrit le journaliste comme un „artisan du petit fait vrai“.

Est-il possible de tirer des enseignements sur les conditions de l'objectivité journalistique d'un rapprochement entre l'information et l'histoire? La question entraîne une deuxième clarification préalable. Bien que la comparaison entre le travail du journaliste et celui de l'historien appartienne aux clichés relatifs à la profession (Quivy 1994), il convient de s'y arrêter brièvement. L'information partage avec l'histoire son orientation à la recherche et à la fondation de la vérité de fait. Comme l'historien, le journaliste cherche principalement à établir des faits et à les situer dans un contexte, afin de les comprendre. Les méthodes présentent d'incontestables analogies. Paul Ricœur souligne que le propre de l'historien est de n'être jamais devant son objet passé, mais devant sa trace. L'appréhension du passé dans ses traces documentaires est, tout comme l'acte inaugural de la pratique journalistique, une observation, car observer ne signifie pas, selon Ricœur, „enregistrer un fait brut“. Reconstituer un événement ou plutôt une série d'événements, une situation ou une institution, à partir de documents, c'est „élaborer une conduite

